Envoyé en préfecture le 18/04/2026
Reçu en préfecture le 18/04/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260418-26_04_3-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR **N° 26-04-03**
COMMUNE DE TREGUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE du 09 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 avril à vingt heures 07 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Le Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, Valérie HELARY Maire, Bernard HELARY, Virginie LACHIVER, Michel LE VOGUER, Katell ROBIN, Céline FELIN, Catherine HANOT, Mélina BOURSE, Frédéric HERVIOU, Maxime BALLOUARD, Romain MORIN, Pierre MICHEL, Mathilde LE TIRANT, Matthieu LAFFITTE, Virginie CLERC.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS :

A DONNE POUVOIR :
Secrétaire de séance : Bernard HÉLARY

Nombre de membres en exercice :	***15***
Nombre de membres présents :	**15**
Nombre de membres votants :	**0**
Nombre de membres absents :	**0**
Nombre de membres exclus :	**0**

26-04-03 / DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Madame Le Maire propose de désigner les délégués et les suppléants des commissions communales.

1) Action Sociale, Logement

Membres élus	
Le Maire	Valérie HÉLARY
CM 1 Vice-présidente	Katell ROBIN
CM 2	Frédéric HERVIOU
CM 3	Catherine HANOT
CM 4	Virginie CLERC

2) Commission des Finances//RH

Membres élus	
Le Maire	Valérie HÉLARY
CM 1 Vice-président	Céline LE FORESTIER
CM 2	Mélia BPOURSE
CM 3	Mathilde LE TIRANT
CM 4	Pierre MICHEL

Envoyé en préfecture le 18/04/2026
Reçu en préfecture le 18/04/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260418-26_04_3-DE

3) Commission Enfance Jeunesse, Sports

Membres élus	
Le Maire	Valérie HÉLARY
CM 1 Vice-président	Catherine HANOT
CM 2	Katell ROBIN
CM 3	Romain MORIN
CM 4	Frédéric HERVIOU
CM 5	Virginie LACHIVER
CM 6	Maxime BALLOUARD

4) Commission communale des Impôts directs

Sont proposés à la Direction des Services Fiscaux :

Commissaires titulaires		**Commissaires suppléants**	
Résidant dans la commune		***Résidant dans la commune***	
1	BALLOUARD Maxime	1	AUFFRAY Alain
2	BOURSE Melina	2	HANOT Catherine
3	CLERC Virginie	3	HELARY Bernard
4	HERAUX Fabien	4	HOUEL Christian
5	HERVIOU Frédéric	5	LACHIVER Virginie
6	LAFFITTE Matthieu	6	LE FORESTIER Céline
7	LE CHEVANCE Mickael	7	LE VOGUER Michel
8	LE FLOCH Muriel	8	MEREL Dominique
9	LE TIRANT Mathilde	9	MICHEL Pierre
10	LEVENE Jean-Pierre	10	MORIN Romain
11	RICHARD Patrick	11	MORISSON-CASTAGNET Virginie
12	ROBIN Katell	12	SOUFFLET Mickael

5) Commission Information, Communication, Animation

Membres élus	
Le Maire	Valérie HÉLARY
CM 1 Vice-président	Catherine HANOT
CM 2	Maxime BALLOUARD
CM 3	Virginie LACHIVER
CM 4	Frédéric HERVIOU
CM 5	Matthieu LAFFITTE

6) Commission administrative de révision des listes électorales

Sont proposés

Membres élus	
Un conseiller municipal	Michel LE VOGUER
Délégué de l'administration (Préfet)	
Délégué du TGI	Hervé LE FORESTIER

7) Commission Travaux, Voirie et Aménagement

Envoyé en préfecture le 18/04/2026
Reçu en préfecture le 18/04/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260418-26_04_3-DE

Membres élus	
Le Maire	Valérie HÉLARY
CM 1 Vice-président	Bernard HÉLARY
CM 2	Pierre MICHEL
CM 3	Romain MORIN
CM 4	Matthieu LAFFITTE
CM 5	Michel LE VOGUER
CM 6	Maxime BALLOUARD

8) Commission d'Appel d'Offres

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires

a. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15 .....
b. Bulletins blancs ou nuls0.....
c. Nombre de suffrages exprimés [a - b]15.....
d. Sièges à pourvoir 3
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5

Proclame élus les membres titulaires suivants :

1. Céline LE FORESTIER
2. Mathilde LE TIRANT
3. Michel LE VOGUER

Membres suppléants

a. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15 .....
b. Bulletins blancs ou nuls .....
c. Nombre de suffrages exprimés [a - b]15.....
d. Sièges à pourvoir 3
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5

Envoyé en préfecture le 18/04/2026
Reçu en préfecture le 18/04/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260418-26_04_3-DE

Proclame élus les membres suppléants suivants :

1. Mélina BOURSE
2. Frédéric HERVIOU
3. Virginie CLERC

Ouï l'exposé de Madame Le Maire
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité

DÉSIGNE les membres des commissions communales comme défini ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR COPIE CONFORME,

LE MAIRE,

